



FACTURE

Service Client : 09.74.50.06.04 (Appel non surtaxé)
Site Web : <https://www.verisure.fr>

Date : 12/07/2024
N° client : 1784745
N° facture : SDOT04665537
Echéance : 22/07/2024
SIRET Client : 929838100
N° TVA Client :

Page 1/2

Ste SARL LA CAVE A TA
MMme MANON RUEDA
1 ESCALIER RUE DE LA CALE
46700 PUY L'EVEQUE

Description	Qté	Prix Unit.	Montant HT en €
Installation N° 1784745 Ste SARL LA CAVE A TA MMme MANON RUEDA 1 ESCALIER RUE DE LA CALE 46700 PUY L'EVEQUE			
ORION DETECTEUR DE MOUVEMENT IMAGES HD (INDOOR)	3,00	0,00	0,00
DETECTEUR D'OUVERTURE ET CHOC	5,00	0,00	0,00
BOUTON PANIQUE	1,00	0,00	0,00
SVK/SIRENE VOIX KEYPAD	1,00	0,00	0,00
Tag Turquoise	2,00	0,00	0,00
BAC/ELECTRONIQUE	2,00	0,00	0,00
NOX/Canule	2,00	0,00	0,00
Central Unit CU2	1,00	0,00	0,00
Sous kit moonshot	1,00	0,00	0,00
SIM Orange MS FR	1,00	0,00	0,00
TAG PROXY ROUGE	1,00	0,00	0,00
TAG PROXY BLEU	1,00	0,00	0,00
TAG ETOILE ROSE	1,00	0,00	0,00
Offre Variable Sécurité Totale PRO - 24	1,00	899,00	899,00
Pack Protection Platine	1,00	349,00	349,00
Frais Installation	1,00	200,00	200,00
Remise commerciale	1,00	0,00	0,00
Remise sur Frais Installation	1,00	-200,00	-200,00
Remise commerciale sur Offre	1,00	-600,00	-600,00
Remise sur abonnement offre spéciale	1,00	0,00	0,00
ARLO ESSENTIAL WIRED 1 Cam	1,00	0,00	0,00
Compléments Verisure	1,00	129,00	129,00
Date:18/06/2024			
TVA 20,00% sur 777,00			155,40
Règlement: PRELEVEMENT EN 3 FOIS			

VERISURE
1 Place du Général de Gaulle
92160 ANTONY

Société titulaire de l'autorisation d'exercer n°AUT-092-2118-07-17-20190361822 délivrée par le Conseil National des Activités de Sécurité le 17/07/2019. Article L. 612-14 du Code de la sécurité intérieure : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 085 736 Euros
RCS 345 006 027
N° TVA: FR 60 345 006 027

Des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal annuel. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (non soumise à TVA - article L. 441-10 II du code de commerce).

Facture n°: SDOT04665537 de 932.40 €